



Contournement
Ouest
Montpellier

UNE NOUVELLE CONNEXION
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

Enjeux pour le territoire



Quels enjeux pour le territoire ?

Situé dans un secteur périurbain, le territoire du COM est composé de parcs d'activités, de zones commerciales, de zones résidentielles, d'espaces agricoles et naturels. Dans sa définition, c'est donc l'ensemble de ce territoire, multiple, que le projet du COM prend en considération. Tous les tissus urbains et naturels impactés, présents et futurs, sont étudiés et intégrés dans la réflexion de son dimensionnement. Nombreux enjeux économiques, sociaux et territoriaux sont ainsi pris en compte dans ce nouveau projet :

- ▶ Le maintien de la continuité urbaine, y compris en phase « travaux » ;
- ▶ L'aménagement de dessertes de qualité au niveau des zones commerciales ;
- ▶ La création d'aménagements cohérents aux carrefours des voies pénétrantes et du contournement ;
- ▶ La prise en compte des espaces urbanisables ou en restructuration (par exemple le nouvel éco-quartier Roque-Fraisse, certaines zones industrielles) ;
- ▶ La préservation de la qualité de vie (respect des normes en termes de nuisances sonores, qualité de l'air, maintien des pistes cyclables) ;
- ▶ Le maintien de la qualité paysagère (harmonie architecturale de l'ouvrage, insertion paysagère) ;
- ▶ etc



La ripisylve* de la Mosson est une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.
*La ripisylve est l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau.

Les enjeux en termes d'environnement

La protection de la ressource en eau

Le principe de transparence hydraulique

Le Contournement Ouest de Montpellier traverse une zone inondable formée par le lit de la Mosson et celui de son affluent le Rieu Coulon. L'infrastructure prévoira à cet effet une transparence hydraulique permettant de ne pas perturber les écoulements existants et ne pas aggraver le risque d'inondation.

Le dispositif qui sera mis en place, encadré par la réglementation en vigueur, est voué à mettre la voie hors d'eau pour qu'elle puisse assurer sa fonction de communication, même dans l'hypothèse de la crue centennale.

Parallèlement, de nombreux bassins d'orages seront aménagés ou remis aux normes, vers lesquels transiteront les eaux de ruissellement de la plateforme et des bretelles.

La requalification environnementale, côté eau

Ce sera là un vrai travail de requalification environnementale, un effet positif du projet, en matière de préservation des cours d'eau et des nappes phréatiques, tout particulièrement en phase « travaux » : reprise du réseau d'assainissement, création de bassins de confinement des pollutions accidentelles, traitement des eaux avant rejet en milieu naturel... autant de mesures qui viendront protéger le périmètre rapproché des captages en eau potable et requalifier un dispositif aujourd'hui imparfait.

Par ailleurs, l'aménagement écologique des bassins de traitement et de rétention d'eau rend possible la vie des amphibiens et de la microfaune, contribuant au maintien d'une biodiversité déjà riche et qui vaut aux berges de la Mosson d'être classée comme Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

La préservation de la faune et la flore

L'environnement naturel du projet est représenté par des cultures agricoles, des espaces naturels forestiers ou en friche, des zones inondables aux abords de la Mosson et du Rieu Coulon, un bois classé. La conception de l'ouvrage s'attachera à minimiser au maximum son impact sur cet environnement et à préserver l'habitat naturel de la faune et de la flore recensées sur place.

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

Direction Transports
520, allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/contexte/enjeux-pour-le-territoire>